

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004039200116	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus GRAND PERIGUEUX
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE DE PERIGUEUX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS ET MOBILITES (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	43
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 247 100,00	17 247 100,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 247 100,00	17 247 100,00
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 199 720,00	13 093 073,84

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	145 472,70	1 758 053,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 505 934,14	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 851 126,84	14 851 126,84
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 098 226,84	32 098 226,84
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 315 189,40	0,00	9 607 103,00	9 607 103,00	9 607 103,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	523 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des dépenses de gestion des services		10 763 189,40	0,00	11 077 103,00	11 077 103,00	11 077 103,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	8 927,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 272 116,40	0,00	11 537 103,00	11 537 103,00	11 537 103,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 878 883,60		2 101 997,00	2 101 997,00	2 101 997,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 100 000,00		3 608 000,00	3 608 000,00	3 608 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 978 883,60		5 709 997,00	5 709 997,00	5 709 997,00
TOTAL		15 251 000,00	0,00	17 247 100,00	17 247 100,00	17 247 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 247 100,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	338 000,00	0,00	338 000,00	338 000,00	338 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	13 500 000,00	0,00	15 300 000,00	15 300 000,00	15 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 063 000,00	0,00	1 075 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		14 901 000,00	0,00	16 713 000,00	16 713 000,00	16 713 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 901 000,00	0,00	16 717 100,00	16 717 100,00	16 717 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	350 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		350 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
TOTAL		15 251 000,00	0,00	17 247 100,00	17 247 100,00	17 247 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 247 100,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 179 997,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 325,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 459 210,00	145 472,70	10 544 720,00	10 544 720,00	10 690 192,70
	Total des dépenses d'équipement	7 466 535,75	145 472,70	10 544 720,00	10 544 720,00	10 690 192,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 741 000,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 745 420,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 211 955,75	145 472,70	12 169 720,00	12 169 720,00	12 315 192,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	350 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	850 000,00		2 030 000,00	2 030 000,00	2 030 000,00
	TOTAL	10 061 955,75	145 472,70	14 199 720,00	14 199 720,00	14 345 192,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	505 934,14
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 851 126,84
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 380 714,85	1 758 053,00	424 855,68	424 855,68	2 182 908,68
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 607 702,39	0,00	397 831,24	397 831,24	397 831,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 988 417,24	1 758 053,00	822 686,92	822 686,92	2 580 739,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	622 131,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
106	Réserves (7)	3 633 993,73	0,00	4 660 389,92	4 660 389,92	4 660 389,92
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 256 124,73	0,00	5 060 389,92	5 060 389,92	5 060 389,92
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		11 244 541,97	1 758 053,00	5 883 076,84	5 883 076,84	7 641 129,84
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 878 883,60		2 101 997,00	2 101 997,00	2 101 997,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 100 000,00		3 608 000,00	3 608 000,00	3 608 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 478 883,60		7 209 997,00	7 209 997,00	7 209 997,00
TOTAL		15 723 425,57	1 758 053,00	13 093 073,84	13 093 073,84	14 851 126,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 851 126,84
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 179 997,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 607 103,00		9 607 103,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00		40 000,00
014	Atténuations de produits	530 000,00		530 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00		900 000,00
66	Charges financières	460 000,00	0,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	598 000,00	598 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 010 000,00	3 010 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 101 997,00	2 101 997,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 537 103,00	5 709 997,00	17 247 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 247 100,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	530 000,00	530 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 625 000,00	0,00	1 625 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	10 690 192,70		10 690 192,70
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 315 192,70	2 030 000,00	14 345 192,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	505 934,14
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 851 126,84
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	338 000,00		338 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 300 000,00		15 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 075 000,00		1 075 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 100,00	530 000,00	534 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		16 717 100,00	530 000,00	17 247 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 247 100,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	400 000,00	0,00	400 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 182 908,68	0,00	2 182 908,68
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	397 831,24	0,00	397 831,24
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	598 000,00	598 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 010 000,00	3 010 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 101 997,00	2 101 997,00
Recettes d'investissement – Total		2 980 739,92	7 209 997,00	10 190 736,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 660 389,92
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 851 126,84
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 315 189,40	9 607 103,00	9 607 103,00
604	Achats d'études, prestations de services	8 619 749,40	8 846 703,00	8 846 703,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	25 000,00	8 500,00	8 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	500,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 700,00	1 700,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	54 000,00	53 000,00	53 000,00
6168	Autres	0,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	6 000,00	22 000,00	22 000,00
6226	Honoraires	4 650,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	36 700,00	40 500,00	40 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	207 990,00	208 100,00	208 100,00
6282	Frais de gardiennage	34 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	100 000,00	200 000,00	200 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	100 000,00	90 000,00	90 000,00
6288	Autres	23 000,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	43 000,00	43 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	6 100,00	8 100,00	8 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 000,00	40 000,00	40 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	25 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits (7)	523 000,00	530 000,00	530 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	523 000,00	530 000,00	530 000,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	900 000,00	900 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	900 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 763 189,40	11 077 103,00	11 077 103,00
66	Charges financières (b) (8)	500 000,00	460 000,00	460 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	487 000,00	450 000,00	450 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	13 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	8 927,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	8 927,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 272 116,40	11 537 103,00	11 537 103,00
023	Virement à la section d'investissement	1 878 883,60	2 101 997,00	2 101 997,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 100 000,00	3 608 000,00	3 608 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	350 000,00	598 000,00	598 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 750 000,00	3 010 000,00	3 010 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 978 883,60	5 709 997,00	5 709 997,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 978 883,60	5 709 997,00	5 709 997,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 251 000,00	17 247 100,00	17 247 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			17 247 100,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	338 000,00	338 000,00	338 000,00
7067	Location véhicules sans chauffeur	243 000,00	243 000,00	243 000,00
7083	Locations diverses	95 000,00	95 000,00	95 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	13 500 000,00	15 300 000,00	15 300 000,00
734	Versement de mobilité	13 500 000,00	15 300 000,00	15 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 063 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
7471	Subv. exploitat° État	205 000,00	217 000,00	217 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	858 000,00	858 000,00	858 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 901 000,00	16 713 000,00	16 713 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 100,00	4 100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 600,00	1 600,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 901 000,00	16 717 100,00	16 717 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	350 000,00	530 000,00	530 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	350 000,00	530 000,00	530 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		350 000,00	530 000,00	530 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 251 000,00	17 247 100,00	17 247 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 247 100,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 325,75	0,00	0,00
2131	Bâtiments	7 325,75	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
201201	Opération d'équipement n° 201201 (5)	645 000,00	673 000,00	673 000,00
201814	Opération d'équipement n° 201814 (5)	794 000,00	330 000,00	330 000,00
201815	Opération d'équipement n° 201815 (5)	971 400,00	1 092 000,00	1 092 000,00
201819	Opération d'équipement n° 201819 (5)	736 600,00	519 800,00	519 800,00
201820	Opération d'équipement n° 201820 (5)	198 000,00	88 320,00	88 320,00
201821	Opération d'équipement n° 201821 (5)	168 000,00	63 600,00	63 600,00
201827	Opération d'équipement n° 201827 (5)	152 010,00	106 000,00	106 000,00
201829	Opération d'équipement n° 201829 (5)	535 000,00	254 000,00	254 000,00
201850	Opération d'équipement n° 201850 (5)	908 000,00	837 000,00	837 000,00
201851	Opération d'équipement n° 201851 (5)	151 200,00	630 000,00	630 000,00
201852	Opération d'équipement n° 201852 (5)	2 000 000,00	3 064 000,00	3 064 000,00
202401	Opération d'équipement n° 202401 (5)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
202501	Opération d'équipement n° 202501 (5)	0,00	2 237 000,00	2 237 000,00
202502	Opération d'équipement n° 202502 (5)	0,00	450 000,00	450 000,00
9714	Opération d'équipement n° 9714 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 466 535,75	10 544 720,00	10 544 720,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 420,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	4 420,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 741 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	0,00	78 000,00	78 000,00
1641	Emprunts en euros	1 741 000,00	1 547 000,00	1 547 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 745 420,00	1 625 000,00	1 625 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 211 955,75	12 169 720,00	12 169 720,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	350 000,00	530 000,00	530 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	350 000,00	530 000,00	530 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	350 000,00	530 000,00	530 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		850 000,00	2 030 000,00	2 030 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 061 955,75	14 199 720,00	14 199 720,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	145 472,70
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	505 934,14
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 851 126,84
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 380 714,85	424 855,68	424 855,68
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 708 778,44	184 400,00	184 400,00
1312	Subv. équipt Régions	489 945,14	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	283 579,30	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	240 455,68	240 455,68	240 455,68
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	1 758 053,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	899 903,29	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 607 702,39	397 831,24	397 831,24
1641	Emprunts en euros	1 607 702,39	397 831,24	397 831,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 988 417,24	822 686,92	822 686,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 256 124,73	5 060 389,92	5 060 389,92
10222	FCTVA	622 131,00	400 000,00	400 000,00
1068	Autres réserves	3 633 993,73	4 660 389,92	4 660 389,92
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 256 124,73	5 060 389,92	5 060 389,92
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 244 541,97	5 883 076,84	5 883 076,84
021	Virement de la section d'exploitation	1 878 883,60	2 101 997,00	2 101 997,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 100 000,00	3 608 000,00	3 608 000,00
2182	Matériel de transport	350 000,00	598 000,00	598 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	3 010 000,00	3 010 000,00
28182	Matériel de transport	1 750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 978 883,60	5 709 997,00	5 709 997,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 478 883,60	7 209 997,00	7 209 997,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 723 425,57	13 093 073,84	13 093 073,84

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 758 053,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 851 126,84
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201201 (1)
LIBELLE : RESEAU DE TRANSPORT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 505 159,18	a 86 586,50	673 000,00	b 673 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 264 280,73	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 224 566,81	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 064,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	24 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 179 447,22	86 586,50	605 000,00	605 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 095 417,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	4 893 501,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	3 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	26 352,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	280 949,68	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	879 647,21	86 586,50	570 000,00	570 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 061 431,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	27 038,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 219,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	663 176,73	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	338 996,84	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-759 586,50
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201814 (1)
LIBELLE : MISE EN ACCESSIBILITE DES QUAIS (ADAP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 070 182,24	a 0,00	330 000,00	b 330 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 615,73	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2031	Frais d'études	30 167,73	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 037 566,51	0,00	312 000,00	312 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 018 057,52	0,00	312 000,00	312 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	19 508,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-330 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201815 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION DEPOT PERIBUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 653 072,85	a 0,00	1 092 000,00	b 1 092 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	129 984,06	0,00	967 200,00	967 200,00	0,00
2031	Frais d'études	128 256,06	0,00	967 200,00	967 200,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 072 492,78	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
2111	Terrains nus	89 230,17	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	983 262,61	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	450 596,01	0,00	105 800,00	105 800,00	0,00
2313	Constructions	450 596,01	0,00	105 800,00	105 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 092 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201819 (1)
LIBELLE : VOIES BHNS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 981 060,99	a 0,00	519 800,00	b 519 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	386 695,41	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2031	Frais d'études	383 131,41	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 470 503,85	0,00	501 800,00	501 800,00	0,00
2115	Terrains bâtis	965 875,11	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	4 143 884,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	3 360 744,29	0,00	301 800,00	301 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	123 861,73	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	123 861,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-519 800,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201820 (1)
LIBELLE : PASSERELLE PEM DE PGX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 799 742,50	a 0,00	88 320,00	b 88 320,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 217 206,89	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
2031	Frais d'études	1 214 074,89	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 670 604,15	0,00	78 720,00	78 720,00	0,00
2115	Terrains bâtis	87 445,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	2 223 042,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	7 357 331,79	0,00	78 720,00	78 720,00	0,00
2158	Autres	2 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	911 931,46	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	911 931,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-88 320,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201821 (1)
LIBELLE : PARVIS GARE DE PGX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 293 742,43	a 0,00	63 600,00	b 63 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	343 910,26	0,00	13 200,00	13 200,00	0,00
2031	Frais d'études	342 506,26	0,00	13 200,00	13 200,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 813 122,97	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2111	Terrains nus	306 429,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	670 450,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 817 530,22	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2158	Autres	18 713,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	136 709,20	0,00	40 400,00	40 400,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	25 395,38	0,00	40 400,00	40 400,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	111 313,82	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-63 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201827 (1)
LIBELLE : PARVIS GARE DE MARSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 153 462,39	a 58 886,20	106 000,00	b 106 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	68 579,83	44 785,20	3 000,00	3 000,00	0,00
2031	Frais d'études	67 607,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	972,00	44 785,20	3 000,00	3 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 766,55	3 308,40	100 000,00	100 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	3 308,40	100 000,00	100 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	16 853,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	18 913,27	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 049 116,01	10 792,60	3 000,00	3 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 049 116,01	10 792,60	3 000,00	3 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-164 886,20
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201829 (1)
LIBELLE : HALTES FERROVIAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 537 874,67	a 0,00	254 000,00	b 254 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 782 689,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 782 689,79	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 755 184,88	0,00	254 000,00	254 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 755 184,88	0,00	254 000,00	254 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-254 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201850 (1)
LIBELLE : PLAN VELO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 966 694,11	a 0,00	837 000,00	b 837 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	38 687,50	0,00	207 000,00	207 000,00	0,00
2031	Frais d'études	38 687,50	0,00	207 000,00	207 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 928 006,61	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 928 006,61	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-837 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201851 (1)
LIBELLE : AIRES DE COVOITURAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		418 074,41	a 0,00	630 000,00	b 630 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 304,98	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2031	Frais d'études	11 584,98	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	400 594,85	0,00	613 000,00	613 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	267 037,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	133 557,43	0,00	503 000,00	503 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 174,58	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 174,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-630 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201852 (1)
LIBELLE : ACHAT BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 941 362,64	a 0,00	3 064 000,00	b 3 064 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 770,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 770,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 939 591,75	0,00	3 064 000,00	3 064 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	4 913 308,33	0,00	3 064 000,00	3 064 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 283,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 064 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202401 (1)
LIBELLE : BHNS NORD-SUD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202501 (1)
LIBELLE : VOIE VERTE ANTONNE-ESCOIRE / ESCOIRE SAVIGNAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 237 000,00	b 2 237 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 160 000,00	2 160 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 160 000,00	2 160 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 237 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202502 (1)
LIBELLE : VOIE VERTE CYCLABLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	450 000,00	b 450 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	402 000,00	402 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00
2158	Autres	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-450 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9714 (1)
LIBELLE : INVESTISSEMENT PERIBUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 339 913,75	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 339 193,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 333 119,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 074,61	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
70003507961	17/05/2023	1 500 000,00	1 000 000,00	9 878,35	1 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 500 000,00	1 000 000,00	9 878,35	1 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					1 465 020,98									
OBLIBUS Emission Obligataire -1465020.98€	EMISSION OBLIGATAIRE	20/12/2023	31/12/2024	30/06/2025	1 465 020,98	F	Taux fixe à 3.15 %	3,150	3,180	EUR	S	P	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					27 977 022,83									
1641 Emprunts en euros (total)					27 977 022,83									
1281	Agence France Locale	12/12/2019	27/12/2019	20/03/2020	1 400 125,40	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	0,770	EUR	T	C	O	A-1
1474	Agence France Locale	06/08/2020	31/08/2020	21/12/2020	2 374 798,50	F	Taux fixe à 0.56 %	0,560	0,570	EUR	T	C	O	A-1
1853	Agence France Locale	15/09/2021	15/09/2021	21/03/2022	3 470 000,00	F	Taux fixe à 0.595 %	0,600	0,610	EUR	T	C	O	A-1
2013 001 PERIBUS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/06/2013	28/06/2013	28/06/2014	830 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,310	EUR	A	P	O	A-1
2016 001-2019	SFIL CAFFIL	29/07/2016	01/01/2019	01/03/2019	887 500,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,320	EUR	T	C	O	A-1
2016 004-2023	CREDIT AGRICOLE	25/12/2016	01/01/2023	31/03/2023	123 996,65	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,130	EUR	T	P	O	A-1
2456	Agence France Locale	07/12/2022	20/12/2022	20/03/2023	4 300 000,00	F	Taux fixe à 3.17 %	3,170	3,260	EUR	T	C	O	A-1
3152-MOBILITE	Agence France Locale	27/11/2023	27/12/2023	20/06/2024	500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,210	4,340	EUR	T	C	O	A-1
410-2019	Agence France Locale	07/10/2017	01/01/2019	20/09/2019	373 262,40	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	1,290	EUR	A	C	O	A-1
652-2019	Agence France Locale	12/07/2018	16/07/2018	20/06/2019	3 430 000,00	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,390	EUR	T	C	O	A-1
870	Agence France Locale	14/12/2018	31/12/2018	20/03/2019	129 314,58	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1,180	EUR	T	C	O	A-1
A33170G8-2023	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2017	01/01/2023	02/01/2023	819 999,97	F	Taux fixe à 1.37 %	1,370	1,380	EUR	T	C	O	A-1
A33170G9	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2017	09/06/2017	01/01/2018	620 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	M	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
COL-IMPS2CAGRPERIG	ARKEA	11/09/2023	15/09/2023	30/10/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,730	EUR	T	C	O	A-1
DD19744783	ARKEA	12/04/2022	20/04/2022	30/07/2022	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.11 %	1,110	1,120	EUR	T	C	O	A-1
MON537017EUR	SFIL CAFFIL	15/12/2020	28/12/2020	01/04/2021	550 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,720	EUR	T	C	O	A-1
MX1533649COL-2023	ARKEA	18/04/2019	30/05/2019	28/02/2023	793 071,73	F	Taux fixe à 0.94 %	0,940	0,960	EUR	T	C	O	A-1
MX1533678COL	ARKEA	18/04/2019	30/05/2019	29/02/2020	1 874 953,60	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,200	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					29 442 043,81									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		1 465 020,98					77 765,10	45 535,55	0,00	0,00
OBLIBUS Emission Obligataire -1465020.98€	N	0,00	A-1	1 465 020,98	15,00	F	Taux fixe à 3.15 %	3,180	77 765,10	45 535,55	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		22 143 232,30					1 541 997,45	352 850,05	0,00	25 409,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 143 232,30					1 541 997,45	352 850,05	0,00	25 409,98
1281	N	0,00	A-1	1 050 094,05	14,97	F	Taux fixe à 0.76 %	0,770	70 006,28	7 931,57	0,00	186,22
1474	N	0,00	A-1	1 870 153,82	15,72	F	Taux fixe à 0.56 %	0,570	118 739,92	10 421,15	0,00	245,20
1853	N	0,00	A-1	2 942 911,40	16,72	F	Taux fixe à 0.595 %	0,610	175 696,20	17 449,34	0,00	411,62
2013 001 PERIBUS	N	0,00	A-1	82 009,42	0,49	F	Taux fixe à 3.26 %	3,310	82 009,42	2 710,64	0,00	0,00
2016 001-2019	N	0,00	A-1	587 500,00	11,67	F	Taux fixe à 1.31 %	1,320	50 000,00	7 450,62	0,00	567,21
2016 004-2023	N	0,00	A-1	97 510,27	7,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,130	13 467,03	1 035,69	0,00	0,00
2456	N	0,00	A-1	3 870 000,00	17,97	F	Taux fixe à 3.17 %	3,260	215 000,00	122 447,09	0,00	2 896,59
3152-MOBILITE	N	0,00	A-1	481 250,00	19,22	F	Taux fixe à 3.82 %	3,930	25 000,00	18 374,47	0,00	435,72
410-2019	N	0,00	A-1	213 292,80	7,72	F	Taux fixe à 1.27 %	1,290	26 661,60	2 761,49	0,00	658,39
652-2019	N	0,00	A-1	2 405 454,51	13,47	F	Taux fixe à 1.36 %	1,390	178 181,84	32 419,70	0,00	757,27
870	N	0,00	A-1	77 588,75	8,97	F	Taux fixe à 1.16 %	1,180	8 620,96	879,13	0,00	20,00
A33170G8-2023	N	0,00	A-1	659 999,95	8,00	F	Taux fixe à 1.37 %	1,380	80 000,00	8 631,00	0,00	1 942,36

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A33170G9	N	0,00	A-1	402 999,88	12,92	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	30 999,96	6 220,67	0,00	479,47
COL-IMPS2CAGRPERIG	N	0,00	A-1	1 406 250,00	18,58	F	Taux fixe à 3.68 %	3,730	75 000,00	50 715,00	0,00	8 165,00
DD19744783	N	0,00	A-1	3 500 000,00	17,33	F	Taux fixe à 1.11 %	1,120	200 000,00	38 017,50	0,00	6 105,00
MON537017EUR	N	0,00	A-1	446 875,00	16,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	27 500,00	3 143,25	0,00	746,49
MX1533649COL-2023	N	0,00	A-1	655 146,21	9,41	F	Taux fixe à 0.94 %	0,960	68 962,76	5 995,86	0,00	474,48
MX1533678COL	N	0,00	A-1	1 394 196,24	14,41	F	Taux fixe à 1.18 %	1,200	96 151,48	16 245,88	0,00	1 318,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		23 608 253,28					1 619 762,55	398 385,60	0,00	25 409,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 608 253,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2008-06-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	TERRAINS NUS	0	27/06/2008
L	TERRAINS BATIS	0	27/06/2008
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	20	27/06/2008
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND	20	27/06/2008
L	AUTRES INSTAL TECH	10	27/06/2008
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	5	27/06/2008
L	AUTRES	6	27/06/2008
L	AMENAGEMENT TERRAINS	20	27/06/2008
L	ANNONCES	0	27/06/2008
L	BUS STANDARD	15	27/06/2008
L	BUS MOYENNE CAPACITE	15	27/06/2008
L	AUTRES BUS	15	27/06/2008
L	ETUDES	0	27/06/2008
L	FV 2151 BIENS DE FAIBLE VALEUR <1500	0	27/06/2008
L	FV AUTRES <1500	1	27/06/2008
L	LOGICIELS	2	27/06/2008
L	MATERIEL BUS	12	27/06/2008
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	27/06/2008
L	MINIBUS	12	27/06/2008
L	TRAVAUX	0	27/06/2008
L	INSTALLATION DE VOIRIE	20	27/06/2008
L	VOITURES	5	27/06/2008

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		8 926,35	8 926,35	0,00	8 926,35
Créances douteuses	0,00	02/12/2024	8 926,35	8 926,35	0,00	8 926,35
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		8 926,35	8 926,35	0,00	8 926,35

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-505 934,14	-505 934,14
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 612 580,30	1 612 580,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 106 646,16	1 106 646,16

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	4 660 389,92	4 660 389,92
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 106 646,16	1 106 646,16
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	5 767 036,08	5 767 036,08

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 155 000,00	2 155 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 511 997,00	5 511 997,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 356 997,00	3 356 997,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 155 000,00	I 2 155 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 625 000,00	1 625 000,00
1631	Emprunts obligataires	78 000,00	78 000,00
1641	Emprunts en euros	1 547 000,00	1 547 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		530 000,00	530 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	530 000,00	530 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 511 997,00	III 5 511 997,00
Ressources propres externes de l'année (a)		400 000,00	400 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	400 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 111 997,00	5 111 997,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	3 010 000,00	3 010 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 101 997,00	2 101 997,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
201852/2019 ACHAT BUS	18 220 511,82	-215 149,18	18 005 362,64	4 941 362,64	3 064 000,00	10 000 000,00
201851/2019 AIRES DE COVOITURAGE	1 297 659,30	500 415,11	1 798 074,41	418 074,41	630 000,00	750 000,00
201827/2019 AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA HALTE DE MARSAC	1 288 619,92	29 728,67	1 318 348,59	1 153 462,39	164 886,20	0,00
202401/2024 BHNS NORD-SUD	380 000,00	-180 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00
201815/2019 CONSTRUCTION DU DEPOT DE PERIBUS	21 060 332,07	12 268 159,36	33 328 491,43	1 744 491,43	1 092 000,00	30 492 000,00
201829/2019 HALTES FERROVIAIRES CONCOURS SNCF	8 342 874,67	-551 000,00	7 791 874,67	7 537 874,67	254 000,00	0,00
201814/2019 MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS ADAP QUAI	1 991 991,11	-111 808,87	1 880 182,24	1 070 182,24	330 000,00	480 000,00
201820/2019 PASSERELLE GARE DE PERIGUEUX	11 931 959,27	-43 132,13	11 888 827,14	11 800 507,14	88 320,00	0,00
201850/2019 SCHEMA CYCLABLE D AGGLOMERATION VELOS ET EQUIPMENTS	4 380 716,57	5 122 977,54	9 503 694,11	1 966 694,11	837 000,00	6 700 000,00
201821/2019 TRAVAUX PARVIS DE LA GARE DE PERIGUEUX	4 516 961,69	-159 619,26	4 357 342,43	4 293 742,43	63 600,00	0,00
202501/2025 VOIE VERTE ANTONNE-ESCOIRE / ESCOIRE SAVIGNAC	0,00	2 873 000,00	2 873 000,00	0,00	2 237 000,00	636 000,00
201819/2019 VOIES BHNS	9 954 912,04	-274 051,05	9 680 860,99	8 981 060,99	519 800,00	180 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NON TITULAIRE	A	1	40 000,00
TITULAIRE	B	2	0,00
TITULAIRE	C	1	0,00
TOTAL GENERAL	A B C	4	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.